

Périodiques non canadiens

Des conseils techniques, nous en avons reçu suffisamment. Nous pouvions très bien capter des émissions de télé bien avant que Radio-Canada n'apprenne notre existence. Ce que nous attendions de la société, c'était qu'elle accélère un tout petit peu son plan d'extension accélérée, surtout pour les raisons fiscales et politiques exposées dans le résumé que je vous ai tracé.

Les \$1,200 que cela aurait représenté, en tout et pour tout, n'auraient sûrement pas entraîné la faillite de Radio-Canada. Ils lui auraient gagné la reconnaissance de nombreux contribuables qui en ont déjà versé au moins autant à la société, sur la part qui lui revient de leurs impôts sur le revenu, en plus des \$15 qu'ils paient annuellement pour l'entretien de notre relais.

Cela illustre bien ce qui se passe dans ma circonscription.

J'ai parlé de Grand Forks et de Midway. Christina Lake n'a même pas la télé. Ni CTV ni Radio-Canada TV. On n'y dispose que des émissions américaines.

Voyons Princeton. C'est une ville d'assez bonne taille. Qu'est-ce qu'on y trouve en fait de TV? Des répéteurs du secteur privé, du matériel de radiodiffusion dans les montagnes. Cela sur abonnement, en payant. Il y a du matériel CTV, mais uniquement par câble. Cela veut dire que seuls ceux qui ont les moyens de s'y abonner, seuls ceux qui habitent dans la zone du câble peuvent capter des émissions.

Mon honorable collègue de Bruce-Grey a parlé du plan d'extension accéléré. S'il y a des gens qui méritent d'avoir une station de radiotélévision, une station TV réalisée par Radio-Canada dans le cadre de son programme d'extension accélérée, c'est bien la population de Princeton. Qu'est-ce que le brouhaha de Vancouver et l'expulsion de KVOS ont bien à voir avec ces programmes accélérés?

Les habitants des agglomérations comme Kelowna et Penticton, où l'on trouve plus de 75,000 âmes, essaient depuis 30 ans d'obtenir du réseau d'État une station radio. On la leur a maintenant promise. Le sujet devait être étudié juste avant l'ajournement de la réunion du CRTC à Vancouver. Après avoir constamment rouspété pendant 30 ans et imploré le gouvernement, ils vont maintenant l'obtenir. Je ne sais pas si cela se fera dans le cadre du programme accéléré, mais je sais qu'on nous a dit que nous allons obtenir en 1978 une station de télévision française dans la région de l'Okanagan. Il n'a pas fallu attendre longtemps, certainement pas 30 ans. Nous devons l'obtenir très rapidement dans le cadre du programme accéléré. Mais nous n'obtenons pas, et on ne nous a pas dit que nous allons en obtenir, des stations de télévision dans les régions frontalières où bien des gens en méritent et où ils doivent compter dans une large mesure sur les stations américaines.

Je remercie la Chambre, madame l'Orateur, de m'avoir permis de prendre la parole et j'espère que certains des députés d'en face qui viennent de l'Est du Canada savent maintenant ce qui se passe en Colombie-Britannique.

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Madame l'Orateur...

M. Blais: Parlez-nous de la vraie Colombie-Britannique, Stu.

M. Leggatt: Je suis d'accord avec une large partie de ce que le député d'Okanagan-Boundary (M. Whittaker) a dit au sujet de la programmation de Radio-Canada pour les régions frontalières et du programme accéléré. Je pense toutefois que nous devrions examiner l'amendement à l'étude et voir si nous devons voter pour ou contre. L'amen-

[M. Whittaker.]

dement permettrait à la station KVOS de négocier un marché spécial. C'est en fait de quoi il s'agit en ce moment. Au nom de l'uniformité, nous nous sommes opposés à l'accord spécial conclu avec le *Reader's Digest* et, au nom du même principe, nous ne voulons pas qu'on accorde un contrat spécial à KVOS à cause de sa situation unique dans le domaine de la radiodiffusion en Colombie-Britannique.

● (1520)

On pourrait peut-être parler de l'histoire de KVOS. Ce poste s'est introduit sur le marché assez tôt. A mon avis, il s'est efforcé de faire preuve de civisme au Canada, mais cela ne résoud pas le problème de base qui provient du fait que KVOS est un poste autorisé par la FCC à diffuser des émissions dans la région de Bellingham. Il n'est pas autorisé à diffuser des émissions dans le sud de la partie continentale de la province. Par conséquent, tant qu'il n'existera pas un accord international prévoyant l'émission de permis conjoints qui détermineront le secteur de diffusion de chaque poste de télévision, il y a très peu d'espoir de conclure une entente spéciale à ce sujet.

J'aimerais parler d'un autre aspect connexe de la question. Je ne suis pas d'accord avec la disposition qui permettra au CRTC de supprimer les annonces transmises par câble. A mon avis, il est injuste que les sociétés de câblodistribution du Canada puissent arbitrairement remplacer les annonces publicitaires que contiennent les émissions américaines par leurs propres annonces publicitaires.

Je sais que, selon la loi, il n'y a pas de titre de propriété concernant les signaux transmis par câble. Cependant, la plupart des personnes trouvent injuste et immoral qu'on remplace arbitrairement par de la publicité canadienne la publicité payée par un annonceur qui a aidé à réaliser l'émission présentée. Bien entendu, bon nombre d'entre nous avons recommandé qu'on examine la question de la radiodiffusion des deux côtés de la frontière et il faut le faire en tenant compte du problème du nationalisme canadien, mais la plupart des Canadiens qui ont le sens de la justice et du bon droit ne sont pas d'accord avec le principe qu'on supprime arbitrairement la publicité contenue dans les émissions transmises par câble.

Dans une certaine mesure, l'amendement vise à protéger un radiodiffuseur privé, et je veux m'assurer que ce que je dis se rapporte à la motion. Je dois dire que l'attitude des conservateurs sur la question de la radiodiffusion privée me cause quelque inquiétude. Ainsi, à l'instar du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), j'ai pensé que je devais creuser ce sujet et je suis allé consulter un ancien député de la Colombie-Britannique. Il s'appelait M. Fraser et c'est en 1935 qu'il parlait au nom du parti conservateur en Colombie-Britannique. D'après lui, l'ensemble des habitants de la province se plaignaient qu'ils ne pouvaient que capter des stations américaines.

A cette époque, nombreux étaient les conservateurs de la Colombie-Britannique qui réclamaient l'expansion de la radiodiffusion publique de même que le développement des communications entre la côte est et la côte ouest afin de résister aux très fortes pressions culturelles qui suivent un axe nord-sud. En fait, le député ne faisait qu'appuyer son chef de l'époque, M. R. B. Bennett, qui avait grandement contribué à la mise sur pied d'un réseau public de radiodiffusion au Canada ainsi qu'à l'éclosion de l'idée du nationalisme canadien.